

SE FORMER À LA VEILLE INFORMATIONNELLE

PLANIFICATION



Cette démarche réflexive est l'occasion de préciser l'intention de la veille, ses objectifs ainsi que ses modalités de fonctionnement en se basant sur les ressources humaines, matérielles et financières à sa disposition.



Cette étape de la planification influencera les types d'informations qui émergeront de la veille. Il importe de choisir les sources d'information et les moyens de collecte appropriés pour être tenu au courant des nouvelles publications.

Pourquoi ?

Quelle est l'intention de la veille ?
Quelle est sa finalité ?

Quoi ?

Quelle est la nature des informations que l'on souhaite obtenir ?

Partager avec qui ?

Quelles sont les personnes potentiellement intéressées par les informations recueillies ?

Questions pour se guider

Qui ?

Quelles sont les caractéristiques de la personne qui effectue la veille ?

Comment ?

Quel degré d'automatisation sera utilisé pour colliger les informations ciblées ?

Quand ?

Combien de temps par jour sera consacré à la veille ?

Sources

- Organisations spécialisées en transfert de connaissances
- Organismes subventionnaires
- Presse écrite
- Universités et bases de données
- Organismes à but non lucratif

Moyens

- Alertes par mots clés
- Flux RSS
- Surveillance de pages Web
- Infolettres
- Réseaux sociaux